



Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2021
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation pour l'alimentation
et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques,
l'économie et la gestion forestières

Quarante-deuxième session

Genève, 22-24 mars 2021

Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières sur les travaux de sa quarante-deuxième session

Introduction

1. Le Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières (ci-après le Groupe de travail conjoint) a tenu sa quarante-deuxième session à Genève du 22 au 24 mars 2021. Face à la pandémie mondiale de COVID-19 ainsi qu'aux préoccupations de santé publique et aux contraintes qu'elle a occasionnées, les séances officielles ont eu lieu, à titre exceptionnel, presque exclusivement en ligne.
2. Tous les exposés et les médias électroniques mentionnés dans le présent rapport sont disponibles à l'adresse : <https://www.unece.org/forests/jwpssem2021>.

Participation

3. Ont participé à la session les représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) suivants : Allemagne, Arménie, Autriche, Canada, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Irlande, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.
4. Les secrétariats des organisations et processus intergouvernementaux ci-après étaient également représentés : Commission européenne.
5. Les organismes et institutions spécialisés suivants des Nations Unies ont participé à la session : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
6. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont participé à la session : Association for Farmers Rights Defense (AFRD), Confédération des industries papetières européennes (CEPI), Confédération européenne des industries du bois (CEI-Bois), Organisation européenne de l'industrie de la scierie, Fédération européenne des panneaux à base de bois, Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), Sustainable Forestry Initiative (SFI), Union des forestiers européens (UEF).



7. Des représentants des établissements d'enseignement suivants étaient présents : Département des sciences forestières (Université de Vigo), Institut européen des forêts, faculté d'agriculture et de sylviculture (Université d'Helsinki), Centre international pour la sylviculture et l'industrie forestière, Université technique forestière d'État de Saint-Pétersbourg, Université de Molise.

8. Des représentants des entreprises et associations professionnelles du secteur privé ci-après ont participé à la session : Crann - Trees for Ireland, Dovetail Partners, Panbern et Bureau de promotion des produits du bois du Québec.

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

9. La session a été ouverte par M. Matthias Dieter, Président du Groupe de travail conjoint, qui a souhaité la bienvenue aux représentants et exprimé le vœu que les réunions se tiennent bientôt en personne et non plus en ligne. M^{me} Paola Deda, Directrice de la Division des forêts, de l'aménagement du territoire et du logement, a souhaité la bienvenue aux représentants et parlé du travail qui attendait le Groupe de travail conjoint.

10. Après les observations liminaires, le Président a présenté l'ordre du jour (ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/1/Rev.1), qui a été adopté sans modification. Le secrétariat a demandé l'examen, au titre du point 10 de l'ordre du jour (Questions diverses), de la question de savoir si les documents de travail pour la quarante-troisième session du Groupe de travail conjoint, en 2022, pouvaient être publiés uniquement en anglais.

Point 2

Résultats de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique pour l'Europe (soixante-dix-septième session) et de la Commission européenne des forêts de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (quarantième session)

Document(s) : ECE/TIM/2019/2 FO:EFC/2019/2 et ECE/TIM/2020/2

11. Le secrétariat a présenté un résumé des discussions tenues pendant la soixante-dix-septième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière et la quarantième session de la Commission européenne des forêts (CEF), qui ont eu lieu à Genève du 4 au 7 novembre 2019, et pendant la soixante-dix-huitième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE, qui a eu lieu à Genève du 4 au 6 novembre 2020, et a fait ressortir leurs incidences sur les travaux du Groupe de travail conjoint.

12. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui ont été communiquées.

Point 3

Révision du Règlement intérieur du Groupe de travail conjoint

Document(s) : ECE/TIM/EFC/WP.2/2019/2 et ECE/TIM/2018/2

13. Le secrétariat a informé les représentants des options qui s'offraient au Groupe de travail conjoint concernant le règlement intérieur applicable : i) appliquer le règlement intérieur révisé du Comité des forêts et de l'industrie forestière, adopté par ce dernier à sa soixante-dix-septième session, ii) appliquer automatiquement le Règlement intérieur de la CEE, ou iii) élaborer un nouveau règlement intérieur propre au Groupe de travail conjoint.

14. Des représentants ont estimé que le Règlement intérieur de la CEE risquait de ne pas être pleinement adapté au Groupe de travail conjoint, qui relevait à la fois de la CEE et de la FAO. Le Groupe de travail conjoint a prié le secrétariat d'élaborer un projet de règlement intérieur spécial, pour examen et adoption éventuelle à sa session suivante. Le secrétariat a

été invité à rester en relation avec les États membres pendant qu'il travaillerait au projet, afin de recueillir leurs suggestions et de déterminer les points particuliers dont les nouvelles règles devraient tenir compte.

Point 4

Forêts et économie circulaire

Document(s) : ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/Inf.3, ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/Inf.4 et ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/Inf.5

15. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint de l'état d'avancement des travaux relatifs à la question des forêts et de l'économie circulaire. Il a notamment présenté le projet préliminaire de l'étude sur les liens entre les principes de l'économie circulaire et les activités du secteur forestier et rendu compte de l'état d'avancement des travaux concernant l'inventaire des classifications existantes pour les déchets de bois et des plans pour la suite des travaux.

16. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui ont été communiquées. Les États membres ont approuvé la direction donnée par le secrétariat à ses travaux sur les forêts et l'économie circulaire et ont recommandé à celui-ci d'élargir l'étude des « principes de circularité dans le secteur forestier » pour y inclure :

- a) La nature circulaire du cycle du carbone dans les forêts gérées de façon durable et les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les forêts ;
- b) La clarification du rôle de la bioénergie dans une économie circulaire ;
- c) Les liens entre les principes de l'économie circulaire, le cycle du carbone et l'atténuation des changements climatiques ;
- d) L'équilibre à réaliser entre la fourniture de matériaux en bois et les autres services écosystémiques forestiers ;
- e) L'étude des conséquences négatives possibles du recyclage et de la récupération des déchets de bois sur les émissions de carbone, et la nécessité de procéder à une analyse minutieuse des applications de la circularité afin d'en maximiser les avantages et d'en atténuer les conséquences inattendues ;
- f) L'interaction entre l'économie circulaire et la bioéconomie, et le concept de bioéconomie circulaire, en expliquant l'importance qu'il y a de favoriser les matières premières biosourcées pour le réapprovisionnement d'un système circulaire.

Point 5

Orientations concernant les domaines d'activité (qui ne figurent pas déjà dans les points précédents)

Document(s) : ECE/TIM/EFC/WP.2/2020/3, 4, 5, 6, et ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/3, 4, 5, 6

17. Le secrétariat a présenté les activités réalisées dans chacun des quatre domaines d'activité depuis la session précédente du Groupe de travail conjoint et a invité les représentants à formuler des observations sur ces activités et sur les activités futures.

Domaine d'activité 1 :

Données, suivi, établissement de rapports et évaluation

1. Ressources forestières

18. Le secrétariat a présenté les activités entreprises dans le domaine d'activité 1 : Données, suivi, établissement de rapports et évaluation concernant les ressources forestières.

19. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui ont été communiquées et :

a) A pris note avec satisfaction des résultats du travail de collaboration de la CEE, de la FAO et de Forest Europe sur le suivi, l'établissement de rapports et l'évaluation des ressources forestières, et s'est dit favorable au renforcement de la coopération ;

b) S'est félicité des résultats obtenus récemment, notamment une étude sur la propriété forestière et des aperçus par pays sur les forêts et la gestion forestière dans le Caucase et en Asie centrale ;

c) A recommandé la poursuite du projet d'évaluation des dommages causés aux forêts dans la région de la CEE, en considérant : i) l'analyse des possibilités d'utilisation des bois endommagés ; ii) la clarification des termes proposés ; iii) l'hétérogénéité des pratiques de notification des perturbations forestières ;

d) A recommandé la poursuite de la collaboration entre la CEE, la FAO et Forest Europe dans les prochaines phases du projet, et s'est félicité de l'intérêt manifesté par certains États membres d'y participer ;

e) A recommandé la poursuite des travaux sur la diffusion de données et autres produits connexes, en tirant parti des moyens électroniques de diffusion ;

f) A salué le travail de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts et l'a encouragée à poursuivre ses travaux dans le cadre du mandat actuel.

2. Statistiques relatives aux produits forestiers

20. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint des résultats des travaux réalisés en vue de la révision 2022 au Système harmonisé (SH) et des projets pour 2027 ; du taux de réponse et du traitement du questionnaire commun sur le secteur forestier ; des effets résultant de l'utilisation des seules prévisions effectivement existantes dans les tableaux prévisionnels publiés ; de l'état d'avancement des données sur les produits en bois d'ingénierie. En 2020, le taux de réponse au questionnaire commun sur le secteur forestier a été le plus élevé jamais enregistré, malgré des conditions difficiles pour les correspondants nationaux.

21. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui ont été communiquées et :

a) A manifesté son appui aux travaux sur les statistiques relatives aux produits forestiers, saluant l'excellente coopération entre les membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier ;

b) A approuvé les travaux visant à améliorer la classification commerciale du Système harmonisé et les plans visant à solliciter la contribution des membres du Groupe de travail conjoint et des équipes de spécialistes ;

c) A demandé que de nouveaux efforts soient faits dans le domaine du renforcement des capacités afin que le questionnaire commun sur le secteur forestier soit mieux compris et que les possibilités de collaboration à petite échelle soient explorées ;

d) A salué le travail normatif fait par l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers dans le cadre de l'élaboration du questionnaire commun sur le secteur forestier et a demandé instamment que les choses soient simplifiées autant que possible ;

e) A remercié le secrétariat, l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et les correspondants nationaux pour les travaux sur les statistiques relatives aux produits forestiers, qui était une activité fondamentale pour la Section conjointe CEE/FAO des forêts et du bois (ci-après la Section conjointe) et la base d'autres activités.

3. Marchés des produits forestiers

22. Le secrétariat a fait le point sur la Revue annuelle du marché des produits forestiers, en soulignant l'importance de cette publication qui permettait à la Section conjointe à la fois d'affiner la qualité des données sur les produits forestiers et de rester en relation avec les

experts du marché, qui contribuaient au processus et lui fournissaient des informations sur le marché.

23. La publication de la Revue annuelle 2020 a été particulièrement difficile pour le secrétariat en raison du manque de fonds et des restrictions liées à la COVID-19, qui n'avaient pas permis de faire appel à des stagiaires pour aider à la publication. Pour faire face à ces difficultés, la Revue annuelle a été raccourcie, les auteurs et les États membres ont fourni une assistance en nature, et les tableaux et graphiques ont été automatisés et normalisés.

24. Le secrétariat a fait remarquer que, si la Revue annuelle était certes moins longue que les années précédentes, l'information fournie était complète et disponible sous forme imprimée, en PDF et dans un format Web adapté aux appareils mobiles et facile à présenter dans n'importe quelle langue grâce aux outils de traduction en ligne. En outre, les versions française et russe de l'édition 2019-2020 étaient parues en février 2021 (beaucoup plus tôt que les années précédentes). Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint qu'en raison de la crise budgétaire, les traductions officielles en français et en russe de la prochaine édition de la Revue annuelle ne paraîtraient sans doute pas.

25. Il était prévu que la Revue annuelle 2021 conserve son format concis actuel. Le secrétariat a remercié le Gouvernement suédois pour le financement et l'aide en nature qu'il avait apportés. Néanmoins, l'équipe de la Revue annuelle serait réduite, en raison du prochain départ à la retraite d'un membre du personnel.

26. Enfin, le secrétariat a donné un bref aperçu des autres travaux relatifs aux marchés menés par la Section conjointe, y compris les débats sur les marchés pour la réunion du Comité des forêts et de l'industrie forestière, la déclaration sur le marché national et les travaux de l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables, qui avait organisé avec succès un webinaire en ligne sur l'utilisation du bois dans la construction en novembre 2020.

27. Le Groupe de travail conjoint :

a) A donné acte de l'importance des marchés des produits forestiers en tant que domaine d'activité et de la Revue annuelle du marché des produits forestiers et a appuyé l'actuel plan de publication du secrétariat. De l'avis général, les informations sur les produits en bois d'ingénierie et les maisons préfabriquées pourraient être améliorées dans les futures déclarations sur le marché national. Ces questions pourraient également être mieux couvertes dans la Revue annuelle ;

b) A indiqué qu'il était favorable au format actuel des débats sur les marchés et a suggéré qu'ils soient plus longs ;

c) A remercié M. Matthew Fonseca des services rendus à la Section conjointe.

4. Bois-énergie

28. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint des activités relatives au bois-énergie menées à bien au cours de l'année écoulée. Il a également souligné l'importance et la pertinence du travail sur le bois-énergie, qui est actuellement considéré comme une priorité des programmes politiques mondiaux et régionaux.

29. Le secrétariat a remercié de leur aide les correspondants nationaux et l'Équipe de spécialistes du bois-énergie, qui ont fourni des informations et des statistiques utiles sur les sources et les utilisateurs de bois-énergie dans un format harmonisé et normalisé.

30. Le secrétariat a indiqué qu'il s'était efforcé d'améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur le bois-énergie. Il avait notamment contribué aux travaux menés par la FAO pour améliorer la modélisation du bois-énergie aux fins de ses statistiques et au Partenariat de collaboration sur l'Ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux.

31. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint que les résultats préliminaires de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie n'étaient pas encore disponibles et que le taux de réponse était inférieur à la normale.

32. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui ont été communiquées et :

a) A félicité le secrétariat de la publication en temps voulu, le 15 janvier 2021, d'un communiqué de presse sur les principales conclusions de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie pour l'année de référence 2017 ;

b) A proposé d'organiser en ligne un atelier de renforcement des capacités sur les statistiques relatives au bois-énergie afin d'améliorer le taux et la qualité des réponses, et a encouragé l'Équipe de spécialistes du bois-énergie et d'autres organisations (par exemple Eurostat) à participer à sa préparation ;

c) A encouragé le secrétariat à poursuivre sa collaboration avec d'autres organisations, en particulier avec la Commission européenne, qui allaient mettre en place un nouveau système de notification du bois-énergie dans les années à venir. Une collaboration plus étroite était susceptible de réduire la charge de travail des correspondants nationaux en matière d'établissement de rapports et de donner plus de visibilité aux données fournies pour l'Enquête conjointe sur le bois-énergie ;

d) A prié instamment le secrétariat de fournir les ressources nécessaires au traitement, à l'analyse et à la diffusion des informations obtenues dans le cadre de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie ;

e) A relevé que l'une des principales difficultés pour les travaux futurs sur le bois-énergie était de déterminer les sources du bois actuellement classé comme provenant de sources inconnues ;

f) A relevé que les deux sujets définis par l'Équipe de spécialistes du bois-énergie étaient très intéressants et a encouragé la poursuite des travaux sur « le bois-énergie et la qualité de l'air » et sur « l'empreinte carbone du bois-énergie ».

Domaine d'activité 2 : Concertation et conseils sur les politiques à mener

1. Politique forestière

33. Le secrétariat a présenté les activités entreprises dans le cadre du domaine d'activité 2 : Concertation et conseils sur les politiques à mener.

34. Le Groupe de travail conjoint :

a) A accueilli favorablement les informations qui lui ont été communiquées et a demandé au secrétariat de continuer d'appuyer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau national et d'accélérer l'action et l'exécution dans le cadre du Programme de travail intégré ;

b) A demandé au secrétariat de contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts.

2. Perspectives du secteur forestier

35. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint de l'état d'avancement de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier 2019/2020 ainsi que des activités s'y rattachant.

36. M. Jeffrey Prestemon, forestier chercheur, chef de projet auprès du Service des forêts des États-Unis et responsable de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier, a informé le Groupe de travail conjoint des travaux réalisés à ce jour, des plans pour la diffusion de l'étude en cours et des autres activités prévues pour 2021.

37. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint que l'Étude sur les perspectives du secteur forestier serait traduite en français et en russe.

38. Le Groupe de travail conjoint :

a) A pris note avec satisfaction des progrès accomplis dans l'élaboration de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier et de la méthode de modélisation intégrée appliquée à l'ensemble de la région de la CEE ;

b) A été informé des activités de modélisation du secteur forestier dans les États membres et des plans concernant la manière de favoriser la diffusion de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier ;

c) A insisté sur l'importance de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier et des données qu'elle contient pour l'élaboration des politiques.

3. Forêts boréales

39. M. Darren Sleep, Directeur principal de la science et des stratégies de conservation à la Sustainable Forestry Initiative et responsable de l'Équipe de spécialistes des forêts boréales, a informé le Groupe de travail conjoint des activités récentes et des résultats attendus des travaux de son équipe de spécialistes, y compris des conclusions des tables rondes sur le thème : « Snapshot on Boreal Forests' Contribution to the Sustainable Development Goals » (Instantané de la contribution des forêts boréales à la réalisation des objectifs de développement durable), qui ont eu lieu dans le cadre du Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE le 15 mars 2021.

40. Le Groupe de travail conjoint :

a) A exprimé sa satisfaction et sa gratitude pour le travail de l'Équipe de spécialistes des forêts boréales, en particulier pour le potentiel qu'il avait de devenir une plateforme efficace de dialogue entre scientifiques et décideurs ;

b) A recommandé la poursuite des travaux de l'Équipe de spécialistes des forêts boréales dans le cadre du nouveau Programme de travail intégré 2022-2025.

Domaine d'activité 3 : Communication et information

41. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint des récentes activités de communication, y compris celles qui avaient dû être déplacées en ligne en raison de la pandémie de COVID-19, comme l'exposition virtuelle sur la biodiversité des forêts, qui avaient été lancée en novembre 2020 et qui était toujours disponible en ligne.

42. Pour célébrer la Journée mondiale de l'environnement 2020 (5 juin), un concours mondial de photographie a été lancé pour mener une campagne de sensibilisation sur la vitesse alarmante à laquelle les habitats naturels des espèces disparaissaient partout dans le monde.

43. La Journée internationale des forêts (IDF) a été célébrée le 21 mars 2021 avec une vidéo « Forests in a nutshell » (Les forêts en bref), qui racontait l'histoire méconnue des forêts comme sources importantes d'aliments nutritifs et sains et du potentiel qu'elles avaient de transformer les systèmes alimentaires en moteurs du développement durable dans le monde entier.

44. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui ont été communiquées et :

a) A encouragé le secrétariat à continuer de faire appel aux compétences du Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier ;

b) A recommandé de communiquer sur l'utilisation durable des ressources forestières qui avait déjà lieu dans la région de la CEE ;

c) A encouragé la poursuite de l'appui apporté aux États membres dans la lutte contre la désinformation concernant la gestion durable des forêts, en particulier les forêts boréales ;

d) A insisté sur l'importance de la diffusion de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier ;

e) A suggéré de resserrer les liens avec les travaux menés dans les autres domaines d'activité (y compris leurs mandats) afin de favoriser une communication appropriée des activités et des travaux réalisés ;

f) A exprimé sa satisfaction concernant le Tableau d'information sur les forêts.

Domaine d'activité 4 : Renforcement des capacités

45. Le secrétariat a informé le Groupe de travail conjoint des activités de renforcement des capacités entreprises dans le cadre du domaine d'activité 4. Ces activités ont concerné les ressources forestières, les produits forestiers, les statistiques et les conseils en matière de politique forestière. Le secrétariat a également mis en lumière les principaux résultats du projet de renforcement des capacités, intitulé « Dispositifs de contrôle de la gestion durable des forêts dans le Caucase et en Asie centrale », qui avait été réalisé entre 2016 et 2020, avec un financement du Compte de l'ONU pour le développement.

46. Le Groupe de travail conjoint a pris note des informations qui lui ont été communiquées et :

a) A accueilli avec satisfaction le travail accompli par le secrétariat pour la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités axés sur l'élaboration de critères et d'indicateurs relatifs à la gestion durable des forêts dans le Caucase et en Asie centrale ;

b) A accueilli avec satisfaction les travaux de renforcement des capacités menés dans le Caucase et en Asie centrale et a insisté sur l'importance d'étendre l'appui concernant le questionnaire commun sur le secteur forestier à toute la région de la CEE ;

c) A encouragé l'utilisation d'outils en ligne pour le renforcement des capacités et le travail en petits groupes pour le partage des connaissances ;

d) S'est dit favorable à la poursuite des activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques sur les produits forestiers et de l'établissement de rapports sur le bois-énergie ;

e) A estimé qu'il était important d'aider les pays à élaborer des études sur les perspectives du secteur forestier national ;

f) A accueilli favorablement les travaux relatifs à la plateforme de connaissances, en tant qu'outil destiné à aider les pays du Caucase et d'Asie centrale dans leurs travaux de restauration des paysages forestiers.

Point 6 : Examen stratégique du Programme de travail intégré

Document(s) : ECE/TIM/2020/2, ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/7 et
ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/inf.1.

1. Orientations concernant le projet révisé du Programme de travail intégré 2022-2025

47. Le secrétariat a présenté l'état d'avancement du processus d'examen stratégique, y compris l'élaboration du nouveau Programme de travail intégré 2022-2025. Le deuxième projet du nouveau Programme de travail intégré a été présenté au Groupe de travail conjoint (ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/7).

48. M. Keith Anderson, Conseiller principal à l'Office fédéral de l'environnement de la Suisse, a animé la partie de la réunion consacrée à l'examen du deuxième projet, invitant les membres du Groupe de travail conjoint à faire part de leurs réactions.

49. Les membres du Groupe de travail conjoint ont examiné le texte du deuxième projet, soulevé des questions et proposé des modifications. Le secrétariat a répondu aux questions, pris note des propositions dont il tiendrait compte dans le projet révisé du Programme de travail intégré.

2. Orientations concernant la structure et les fonctions des équipes de spécialistes en vue d'appuyer la mise en œuvre du futur Programme de travail intégré 2022-2025

50. Le secrétariat a présenté la structure et les fonctions des équipes de spécialistes en vue d'appuyer la mise en œuvre du futur Programme de travail intégré, et a fait les propositions ci-après :

- a) Confirmation du mandat de l'Équipe de spécialistes des forêts boréales, assorti de tâches et d'objectifs précis à réaliser ;
- b) Renouvellement de l'Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts ;
- c) Renouvellement de l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables ;
- d) Fusionnement de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et de l'Équipe de spécialistes du bois-énergie pour créer une nouvelle équipe appelée Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie ;
- e) Non-renouvellement de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier pendant la durée de l'exécution du Programme de travail intégré ;
- f) Non-renouvellement de l'Équipe de spécialistes des emplois verts du secteur forestier et de l'Équipe de spécialistes de la communication.

51. Un tour de table a suivi. Les pays suivants ont pris la parole : Allemagne, Autriche, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine.

52. Les représentants ont exprimé leur gratitude pour le rôle et le travail des équipes de spécialistes, qu'ils considéraient comme des piliers essentiels du Programme de travail intégré CEE/FAO. Ils ont également accueilli avec satisfaction le document d'information établi par le secrétariat pour faciliter la discussion et la volonté générale de rationaliser le travail des équipes et d'aller vers plus d'efficacité. INForest, une plateforme de données d'information et de connaissances lancée récemment, a été donnée en exemple de l'efficacité du travail des équipes de spécialistes et du secrétariat. Les représentants ont également souligné l'importance de la coopération entre les équipes, qui devait être encouragée par des réunions et des rencontres informelles en ligne ainsi que par des activités conjointes.

53. Le Groupe de travail conjoint a fourni les orientations suivantes sur les équipes de spécialistes qui pourraient être constituées dans le futur :

- *Équipe de spécialistes des forêts boréales* : Il y a eu consensus sur le fait que le mandat de cette équipe de spécialistes, nouvellement créée, devrait être prolongé pendant la période couverte par le Programme de travail intégré 2022-2025 ;
- *Équipe de spécialistes du suivi de la gestion durable des forêts* : Tous se sont dits satisfaits du travail de cette équipe de spécialistes, qui a été très productive au fil des années et dont le maintien était essentiel pour garantir la continuité du travail dans le domaine dont elle est chargée ;
- *Équipe de spécialistes des produits forestiers durables* : Il y a eu consensus sur le fait que le mandat de cette équipe de spécialistes devrait être prolongé pendant la période couverte par le Programme de travail intégré 2022-2025 ;
- *Fusionnement de l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers et de l'Équipe de spécialistes du bois-énergie* : La question du bois-énergie, qui était jugée très pertinente, devait figurer parmi les activités du nouveau Programme de travail intégré. Si la plupart des représentants avaient compris le raisonnement à l'origine de la proposition de fusionnement, ils craignaient que la nouvelle équipe, du fait de sa taille, soit trop lourde à gérer pour le secrétariat et que ses objectifs deviennent trop nombreux. La création de sous-groupes ou de groupes thématiques au sein de l'équipe issue de la fusion pourrait garantir que les deux sujets reçoivent le temps et l'attention nécessaires ; divers experts devraient être désignés par les États membres pour

chacune des sous-équipes. De plus, il a été suggéré que la question du bois-énergie soit, au besoin, également abordée par d'autres équipes de spécialistes ;

- *Non-renouvellement de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier pour la durée de l'exécution du Programme de travail intégré* : Il y a eu consensus sur le fait que, l'Étude sur les perspectives du secteur forestier 2021 étant achevée, l'équipe de spécialistes pourrait être momentanément suspendue, à condition que le secrétariat continue d'assurer son activité de diffusion et de renforcement des capacités. Plusieurs pays ont suggéré d'utiliser le terme « suspension » au lieu de « non-renouvellement » pour préciser qu'il s'agirait d'une interruption momentanée des travaux de l'équipe. La proposition finale qui serait soumise au Comité des forêts et de l'industrie forestière et à la Commission européenne des forêts pour examen et approbation devrait préciser que l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier n'était pas supprimée, mais simplement que son activité était interrompue pour la période 2022-2025 et devrait reprendre pour la période suivante. Il a été suggéré d'ajouter au point 16 e) du Programme de travail intégré un paragraphe en ce sens, qui permettrait au secrétariat de faire redémarrer les travaux sur les perspectives du secteur forestier s'il le jugeait nécessaire ;
- *Non-renouvellement de l'Équipe de spécialistes des emplois verts du secteur forestier* : Il n'y a pas eu consensus sur la suppression de cette équipe de spécialistes, mais tous se sont accordés à reconnaître l'importance de son travail et de ses résultats. Pour accroître la coopération, il convenait de définir des modalités propres à faciliter le travail conjoint de Forest Europe et de la CEE/FAO sur cette question importante et de les appliquer. La CEE a été invitée à examiner avec l'Organisation internationale du Travail la question de savoir si celle-ci pouvait assurer le secrétariat de cette équipe de spécialistes dans le cadre de sa coopération avec la CEE et la FAO ;
- *Non-renouvellement de l'Équipe de spécialistes de la communication* : Il semblait y avoir consensus sur l'importance de maintenir cette équipe de spécialistes, dont la FAO assurait le secrétariat et renforçait les liens avec les travaux de la CEE/FAO. Par ailleurs, toutes les équipes de spécialistes devraient accroître leur travail de diffusion de l'information et communiquer leurs résultats sur les produits pertinents.

54. Le Groupe de travail conjoint a demandé au secrétariat de préparer une proposition sur la nouvelle architecture des équipes de spécialistes dans le cadre du nouveau Programme de travail intégré, en tenant compte de ce qui précédait. Cette proposition serait soumise au Comité des forêts et de l'industrie forestière et à la Commission européenne des forêts pour examen et approbation à leur session conjointe, en octobre 2021.

Point 7 :

Vue d'ensemble des travaux relatifs aux forêts et au secteur forestier menés par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et projet de liste des activités prévues dans le cadre du Programme de travail intégré pour 2022

Document(s) : ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/Inf.2.

55. Le secrétariat a présenté au Groupe de travail conjoint une liste provisoire des activités prévues pour 2022. Le Groupe de travail conjoint a examiné la liste des activités telle qu'elle figure dans le document ECE/TIM/EFC/WP.2/2021/Inf.2 (Liste préliminaire des activités et publications prévues pour 2022).

56. La liste des activités – compte tenu des modifications apportées par le Groupe de travail conjoint – a été approuvée telle qu'elle figure en annexe.

57. Le Groupe de travail conjoint a également été informé des activités de la CEE et de la FAO qui ne relevaient pas du Programme de travail intégré.

58. Le secrétariat a donné un bref aperçu des activités, au nom des sous-programmes suivants de la CEE : Section des statistiques environnementales et multidomaines, Groupe

d'experts de l'énergie renouvelable, Comité des politiques de l'environnement, Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.

59. M. Norbert Winkler, du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, a donné un aperçu des travaux de la FAO (hors Programme de travail intégré) sur les forêts dans la région de la CEE. Ces deux aperçus sont disponibles sur le site web de la CEE.

Point 8 : Élection des membres du Bureau

60. À la fin de la quarante-deuxième session, M. Matthias Dieter (Allemagne), Président des quarante et unième et quarante-deuxième sessions, a été élu Vice-Président. M^{me} Magdalena Wolicka-Posiadała (Pologne), Vice-Présidente des quarante et unième et quarante-deuxième sessions, a été élue Présidente. M. Michal Synek (République tchèque) a été élu Vice-Président. Ils resteront en fonctions jusqu'à la fin de la quarante-troisième session.

61. Le Groupe de travail conjoint a exprimé sa reconnaissance à M. Jeffrey Prestemon (États-Unis d'Amérique) pour son dévouement et ses services en tant que Président et Vice-Président du Groupe de travail conjoint de 2015 à 2021, et à Mathias Dieter pour ses services en tant que Président.

Point 9 : Date et lieu de la prochaine réunion

62. Le Groupe de travail conjoint a décidé de tenir sa quarante-troisième session du 22 au 24 mars 2022 à Genève.

63. Le Groupe de travail conjoint a demandé que la session dure trois jours afin de pouvoir organiser des séances interactives. Il souhaitait aussi disposer de suffisamment de temps pour rattraper le temps perdu au cours des deux années écoulées, à cause du report de la réunion de 2020 et de la réunion hybride de 2021 résultant des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la COVID-19.

Point 10 : Questions diverses

64. Le Groupe de travail conjoint a demandé au secrétariat de préparer toute la documentation officielle de sa quarante-troisième session dans toutes les langues officielles de la CEE.

Point 11 : Adoption du rapport

65. Le Groupe de travail conjoint a adopté le rapport sur les travaux de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

66. La session a été déclarée close à 17 h 23 le mercredi 24 mars.

Annexe

I. Tentative list of activities for 2022

A. Work Area 1: Data, monitoring, reporting and assessment

1. Forest resources

(a) Collection, validation and dissemination of statistics on forest resources, functions and services, progress toward Sustainable Forest Management (SFM), and the contribution of the forest sector to a green economy

- Reporting on the Global Forest Resource Assessment (FRA) and the Collaborative Forest Resources Questionnaire (CFRQ): cooperation with the FAO and other CFRQ partners on the preparation of the data collection for the 2025 reporting process;
- Joint pan-European reporting on forests: cooperation with Forest Europe and FAO FRA secretariat on the preparation of the next reporting cycle (subject to the agreement with partners);
- Cooperation with member States, and other national and international partners on the exchange of information and the development forest information systems, including national forest data banks;
- Dissemination of the results of the 2020 global and the pan-European reporting on forests and SFM.

(b) Analysis and assessment of the state of forests and the sustainability of forest management; and the monitoring of the role of the forest sector in a green economy

- Assessment of forest conditions and the impact of biotic and abiotic disturbances; thematic study and review of formats for international reporting on forest disturbances - continuation of the project, including the organization of a scientific-technical conference in Vienna, Austria.

(c) Cooperation with, and support to, international processes in SFM, including regional criteria and indicator (C&I) processes

- Participation in the FAO FRA Advisory Group;
- Support to the United Nations Forum on Forests (UNFF) secretariat on reporting on the implementation of the United Nations Strategic Plan for Forests 2017-2030;
- Cooperation with, and support to countries, organizations and international processes (e.g. Forest Europe) in the ECE region on monitoring SFM;
- Contribution to capacity building on forest monitoring in countries of the Caucasus, Central Asia, Eastern and South-East Europe;
- Organization of the meeting(s) of the ECE/FAO Team of Specialists on Monitoring SFM¹.

2. Forest products and markets

(a) Collection, validation and dissemination of statistics on production, trade, consumption and prices of forest products

- Preparation of historical data on forest products, species trade, and prices;
- Preparation of forecast data on forest products production and trade;

¹ depending on the approval of composition of the future Teams of Specialists in the future Integrated Programme of Work 2022-2025.

- Improvement of the existing database and expansion of available information;
 - Dissemination through FAOSTAT and ECE websites.
- (b) Analysis of markets for forest products, notably relevant policy aspects, including the Forest Products Annual Market Review (FPAMR) and annual Market Discussions
- Publication of the FPAMR 2021-2022;
 - Preparation of data and the statistical annex for the FPAMR 2021-2022;
 - Preparation of tables and graphs for the Market Forecasts 2022-2023;
 - Preparation of the Market Discussion 2022 and the Market Statement 2022;
 - Dissemination of analysis at industry meetings.
- (c) Support of international processes in forest products
- Participation in the Intersecretariat Working Group on Forest Sector Statistics and attendance at other international meetings;
 - Organization of meetings of the ECE/FAO Team of Specialists on Forest Products Statistics and the ECE/FAO Team of Specialists on Sustainable Forest Products².

3. Wood energy

- (a) Collection, validation and dissemination of statistics on wood energy
- Analysis of results of the Joint Wood Energy Enquire (JWEE) 2019;
 - Issuance of a new database on wood energy with 2019 (JWEE2019) and previous year's data;
 - Dissemination of the JWEE2019 data at relevant international meetings;
 - Revision of the JWEE for collecting 2021 data (JWEE2021);
 - Launch of the JWEE 2021 questionnaire.
- (b) Analysis of energy-related issues, including demand for, and supply of, wood energy
- Preparation of new information materials on wood energy, such as policy brief, short study, etc. on topics such as wood energy and Sustainable Development Goals (SDGs), wood energy and climate change and wood energy and air quality;
 - Upon request provide input on forests to the ECE Environmental Performance Reviews.
- (c) Support of international processes in wood energy
- Presentation of the wood energy work at relevant international meetings and cooperation with relevant processes (e.g. International Energy Agency, International Renewable Energy Agency, World Sustainable Energy Days etc.);
 - Organization of meetings of the ECE/FAO Team of Specialists on Wood Energy³.

B. Work Area 2: Policy dialogue and advice

- (a) Contribution to the policy-related components of activities under Work Areas 1, 3 and 4
- Organization of National Forest Policy Dialogues (NFPD) workshops in interested countries (Armenia, Turkmenistan, Uzbekistan and possibly others);

² depending approval of composition of the future Teams of Specialists in the future Integrated Programme of Work 2022-2025

³ depending approval of composition of the future Teams of Specialists in the future Integrated Programme of Work 2022-2025

- Monitoring and developments in global and regional forest policy process (UNFF; Forest Europe, SDG) and contributions, as relevant, to these processes;
 - Support to the continued implementation of the United Nations Strategic Plan for Forests by providing policy dialogues at the regional and national level.
- (b) The role of the forest sector in a circular bio-economy
- Analysing how circular bio-economy concepts are related to the forest-based sector⁴;
 - Exploration of wood-based value chains in a circular bio-economy⁵;
 - Promotion and dissemination of information about a circular bio-economy, including its social dimension.
- (c) Forest Sector Outlook
- Dissemination of the Forest Sector Outlook Study in the ECE region;
 - Presentation of the results of the Forest Sector Outlook Study at relevant international meetings and cooperation with relevant stakeholders at national, regional and international levels;
 - Organization of meeting(s) of the ECE/FAO Team of Specialists on Forest Sector Outlook⁶;
 - Organization of capacity building in the area of forest sector outlook modelling.
- (d) Monitoring and support of international processes relevant to policymaking for the forest sector
- Organisation of the Ministerial Roundtable on Forest Landscape Restoration in support of the Bonn Challenge in Eastern and South East Europe in Turkey;
 - Organisation of a follow-up meeting for the Caucasus and Central Asia on Forest Landscape Restoration in the region and implementation of the Strategy for Landscape Restoration and Greening Infrastructure in Caucasus and Central Asia.
- (e) Boreal Forests
- Organization of meeting(s) of the ECE/FAO Team of Specialists on Boreal Forests⁷;
 - Preparation of a policy brief and communication material to promote the importance of boreal forests for climate action and achievement of Sustainable Development Goals;

C. Work Area 3: Communication and outreach

- (a) Organization of events and campaigns in support of SFM and forest products and services
- International Day of Forests (IDF) to be celebrated on 21 March 2022 , Geneva, Switzerland;
 - Side event at the fifteenth session of the United Nations Forum on Forests (UNFF16), May 2022, New York, United States of America;
 - Communicating the potential of forest landscape restoration in ECE region through various events;

⁴ depending on the decision of the Joint Session of COFFI and EFC in autumn 2021.

⁵ depending on the decision of the Joint Session of COFFI and EFC in autumn 2021.

⁶ depending approval of composition of the future Teams of Specialists in the future Integrated Programme of Work 2022-2025.

⁷ depending approval of composition of the future Teams of Specialists in the future Integrated Programme of Work 2022-2025.

- Communicating the potential of sustainable wood products in contributing to SDG12 through various events and exhibitions;
 - Communication campaigns (e.g. ECCA30, Trees in Cities Challenge, Forests for Fashion initiative);
- (b) Dissemination of information via policy briefs, press briefs and ad hoc studies, whenever results are available and new information is released
- Promotion and dissemination of studies and publications;
 - Promotion of the new web page on forest-statistics: <https://forest-data.unece.org/> in meetings and press releases.
- (c) Press releases will be published to present the outcomes of workshops, events and publications. Outreach activities beyond the forest sector, disseminating information that highlights the relevance of forests and forest products to other sectors (e.g. energy events, biodiversity and environment meetings, sustainable construction and building, etc.)
- Events organized in the margins of main forest related as well as cross-sectional meetings.

D. Work Area 4: Capacity-building

- (a) Organization of capacity-building workshops on:
- Wood energy data collection for national correspondents (Joint Wood Energy Enquiry 2021);
 - Forest products statistics for national correspondents to the JFSQ;
 - Sustainable Forest Management;
 - Monitoring natural disturbances;
 - Forest landscape restoration in the ECE region in support of the UN Decade on Ecosystem Restoration;
 - Forest sector modelling depending on requests of countries and the resources of the Secretariat.
- (b) Team of Specialists on Green Jobs in the Forest Sector
- Organization of meeting(s) of the ECE/FAO Team of Specialists on Green Jobs in the Forest Sector⁸.

E. Secretariat services to its governing bodies and their subsidiary body

- (a) Intergovernmental Meetings
- Organization of the 43rd session of the Joint ECE/FAO Working Party on Forest Statistics, Economics and Management in 2022;
 - Organization of the 80th Session of the Committee on Forests and the Forest Industry in 2022.
- (b) Bureaux Meetings
- Organization of the Joint COFFI and EFC Bureaux meetings upon request of the Chairs of COFFI and EFC.

⁸ depending approval of composition of the future Teams of Specialists in the future Integrated Programme of Work 2022-2025.

II. List of publications for 2022

<i>Title</i>	<i>English</i>	<i>French</i>	<i>Russian</i>
Forest Products Annual Market Review 2021-2022	E-600	[F-50]	R-150
Forestry and Timber Publication (2022)	E-600	[F-200]	R-200
Forestry and Timber Publication (2022)	E-600		R-150
Forestry and Timber Publication (2022)	English only, online publications		
Forestry and Timber Publication (2022)	English only, online publications		
Forestry and Timber Publication (2022)	English only, online publications		
Forestry and Timber Publication (2022)	English only, online publications		